

COMMUNIQUE DE LA PRÉFECTURE DU NORD

DATE : Jeudi 28 mai 2026

HEURE : 14h15

EXPEDITEUR : Direction des Sécurités – 12/14 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE

CEDEX Tél. 03 20 30 59 59

REDACTEUR : Astreinte sécurité civile

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE A L'OZONE (O3)
Déclenchement du niveau d'alerte par persistance
sur l'ensemble du département du Nord

- ☐ Déclenchement du niveau d'alerte par persistance (180 µg/m³ à partir de 2 jours consécutifs)

Voir communiqué ATMO en pj

Références :

Arrêté Interdépartemental du 05/07/2017 relatif à la procédure d'information et d'alerte du public en cas de pointe de pollution atmosphérique en région Hauts-de-France.

Arrêté interministériel du 07/04/16 modifié relatif au déclenchement des procédures préfectorales en, cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant.

Destinataires :

Maires du département, sous-préfectures d'arrondissement, autorités opérationnelles

CONSIGNES SANITAIRES

Il est recommandé à l'ensemble de la population de prendre les précautions suivantes :

1. Éviter les activités physiques intenses et sportives
2. Ne pas fumer, ni s'exposer à la fumée, ni utiliser de solvants ou de produits irritants afin de ne pas aggraver les effets de cette pollution
3. Respecter le traitement médical en cours et consulter un médecin en cas de gêne respiratoire

De plus, les enfants étant particulièrement sensibles à l'ozone, les responsables de collectivités d'enfants doivent éviter de planifier les activités de plein air.

CONSIGNES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

L'utilisation des transports en commun et le covoiturage sont à privilégier. Il est recommandé de diminuer la vitesse de son véhicule sur les axes routiers et autoroutiers du secteur concerné. Cette mesure devient obligatoire en cas d'arrêté préfectoral.

Les émissions émanant des installations industrielles devront être réduites au strict minimum.

Evolution de la situation :

- voir www.atmo-hdf.fr
-

Pour plus de renseignements :

- ATMO Hauts-de-France : www.atmo-hdf.fr

- Centre anti-poison et de toxicovigilance de Lille au **0800 59 59 59**





Prévision du 28/05/2026 à 12h

Jeudi 28/05

Vendredi 29/05

Ozone (O₃)

Seuils de déclenchements

 Pas de dépassement de seuil (PDS)	 Niveau d'alerte sur persistance (NAP) Dépassement du seuil d'information et recommandation prévu pour le jour même et le lendemain.	 Alerte O ₃ (moyenne horaire) : Seuil 1 : 240 µg/m ³ pendant 3h consécutives Seuil 2 : 300 µg/m ³ pendant 3h consécutives Seuil 3 : 360 µg/m ³
 Niveau information et recommandation (NIR) O ₃ : 180 µg/m ³ en moyenne horaire		

Explications de l'épisode de pollution

Atmo Hauts-de-France prévoit aujourd'hui, jeudi 28 mai 2026 un épisode de pollution à l'ozone sur les 5 départements des Hauts-de-France en niveau d'alerte sur persistance. Cela correspond à un dépassement du seuil d'information et recommandation pendant au moins deux jours consécutifs. Les conditions météorologiques (températures élevées, fort ensoleillement, absence de nuages) favorisent la formation d'ozone à partir des polluants précurseurs, présents dans l'air (oxydes d'azote, composés organiques volatils). Avec des vents actuellement faibles sur la région, les concentrations en ozone restent élevées et augmentent progressivement tout au long de la journée avec un risque de dépassement des seuils réglementaires aujourd'hui. Demain, les conditions météorologiques resteront stables (fort ensoleillement et températures élevées). Malgré un ciel voilé, les concentrations en ozone devraient dépasser le seuil réglementaire sur les 5 départements. Hier, les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont déjà été concernés par un dépassement du niveau d'information et recommandation en ozone.

Recommandations comportementales



Prévision du 28/05/2026 à 12h

Recommandations sanitaires

L'Agence Régionale de Santé rappelle les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique :



Pour la population générale

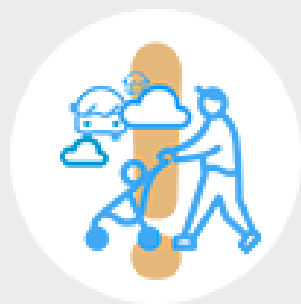
- limiter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions). Cependant, les activités physiques à l'intérieur peuvent être maintenues. En cas de gêne respiratoire ou cardiaque (par exemple : essoufflement, sifflements, palpitations),
- prendre conseil auprès de son pharmacien, consulter son médecin ou contacter la permanence sanitaire locale lorsqu'elle est mise en place.



Pour les personnes sensibles

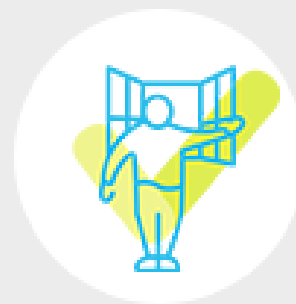
- (nourrissons et jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées, personnes asthmatiques ou souffrant de pathologies cardiovasculaires ou respiratoires) :
- éviter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur,
 - éviter les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe.
- Dans le cas d'épisode de pollution à l'ozone, les activités physiques à l'intérieur peuvent être maintenues.

Questions / Réponses



Peut-on sortir avec un nourrisson pendant un épisode de pollution ?

Les sorties à l'extérieur peuvent être maintenues mais de durée limitée, et à l'écart des sources de pollution (axes routiers).



Peut-on continuer à aérer son logement pendant un épisode de pollution ?

En cas de pic de pollution, il est recommandé de poursuivre les pratiques habituelles d'aération et de ventilation : aérer son logement au moins 10 à 15 minutes, une à deux fois par jour.



Est-il recommandé de porter un masque en épisode de pollution ?

Les masques sont souvent non-certifiés FFP1, notamment pour les cyclistes, donc quasi inefficaces vis-à-vis de la pollution atmosphérique. Il est plutôt recommandé de circuler calmement, et d'adapter son itinéraire, en s'éloignant des axes à fort trafic.



Est-on également exposé à l'intérieur de son véhicule ?

L'habitacle d'un véhicule ne protège pas de la pollution de l'air présente à l'extérieur, et concentre même les polluants à l'intérieur. Il est recommandé d'aérer régulièrement son véhicule pour réduire la concentration des polluants à l'intérieur. Il est toutefois préférable d'éviter d'aérer son véhicule à proximité de sources de pollution (trafic dense, tunnels), et pendant les moments de la journée où le niveau de pollution est le plus élevé.

Contacts



Atmo Hauts-de-France

06 76 41 28 61

S'abonner gratuitement aux alertes

Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les prévisions météorologiques.

Préfectures

Aisne

03 23 21 82 82

Nord

03 20 30 59 59

Oise

03 44 06 12 34

Pas-de-Calais

03 21 21 20 00

Somme

03 22 97 80 80

Agence Régionale de Santé

hauts-de-france.ars.sante.fr

03 62 72 86 27